



Modalité pédagogique

PRÉSENTIEL

Référence —

P201M**PRÉREQUIS**

Aucun.

PUBLIC

Soignant ou faisant fonction.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

2 jours en présentiel.

Intersession : 15 jours environ.

2 jours en présentiel.

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires (inter ou intra).

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans le secteur sanitaire et social certifiés par l'INRS.

ÉVALUATION

Délivrance du certificat d'Acteur PRAP 2S (après réussite aux épreuves certificatives INRS), valable 24 mois. Remise également d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation (conformément au Code du travail).

RISQUES PHYSIQUES**Objectif**

Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes ou par des remontées d'informations sur les risques réels rencontrés dans les situations de travail du quotidien.

— EN RÉSUMÉ

La formation initiale «Acteur PRAP 2S» est l'outil indispensable pour instaurer une démarche de prévention dynamique et durable dans les structures du secteur sanitaire et social.

À l'issue de cette formation, les Acteurs PRAP 2S seront en mesure d'optimiser leurs pratiques professionnelles et de participer activement à l'évaluation des risques dans leurs situations de travail.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi.

— PÉDAGOGIE > 70% pratique, 30% théorique

- Recueil des attentes pré-formation.
- Utilisation de matériel selon référentiel PRAP, vidéo projection, illustration sur paperboard, présentation Powerpoint, support pédagogique.
- Pédagogie active et participative : mises en situation, expérimentations pratiques, jeux de rôles et applications concrètes.
- Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en établissement pendant l'intersession.

Le programme

1 Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Les cadres légaux et institutionnels de la prévention des risques.
- Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance.
- Les processus d'apparition des risques professionnels.
- Les différents risques du secteur sanitaire et social.
- Les notions d'accident du travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.

2 Inscrire ses actions dans une démarche de prévention

- Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention de la structure.
- Participer activement à la démarche de prévention.
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention.

3 Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

- Les techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.
- Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS.
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrices de risques.
- Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle.
- Les outils de recherche d'améliorations préventives.

4 Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

- Identifier les enjeux d'un accompagnement.
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir.
- Analyser la situation d'un accompagnement.
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement.
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi.